



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 16/06/2020

LANCEMENT DE LA PLATEFORME DEDIEE A L'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Pour soutenir le retour aux pratiques artistiques et culturelles des jeunes, les ministères de la Culture et de l'Education nationale et de la Jeunesse lancent une plateforme pour permettre aux artistes et à tous les professionnels de la culture de proposer des projets pendant l'été, partout en France.

Priorité des deux ministères, l'éducation artistique et culturelle a connu un arrêt brutal à la suite de la crise sanitaire. Pour remettre les arts et la culture au cœur de la vie des jeunes et de leurs familles dès l'été, les artistes et toutes les structures culturelles sont invités à proposer des projets et à les faire connaître via une plateforme dédiée, sur laquelle ils peuvent déposer une ou plusieurs offres.

Au service de la réussite de « l'été culturel et apprenant » et de l'objectif « 100% EAC », cet outil vise à mettre en relation les acteurs culturels portant des projets d'éducation artistique et culturelle, et ceux qui peuvent être intéressés par ces propositions, dans toute leur diversité : ateliers, visites, lectures, courtes résidences, spectacles de petite forme...

Permettre aux futurs bénéficiaires de prendre connaissance des propositions accessibles sur leur territoire, et encourager la mise en relation avec les porteurs de projets, facilitera leur mise en œuvre. Cette initiative porte aussi l'ambition de mieux accompagner les intervenants et de mettre en lumière toute la richesse des actions d'éducation artistique et culturelle sur l'ensemble du territoire.

Dès aujourd'hui, les enseignants, les animateurs, les acteurs associatifs ou les collectivités territoriales pourront consulter ces projets sur la page dédiée, identifier ceux qui susceptibles de les intéresser et prendre directement contact avec les acteurs culturels qui les proposent.

Les ministres de la Culture et de l'Education nationale et de la Jeunesse invitent donc tous les professionnels de la culture à rejoindre la communauté des acteurs de l'éducation artistique et culturelle en s'inscrivant sur la plateforme : <https://www.culture.gouv.fr/plateforme-eac>

Ministère de la Culture

Délégation à l'information
et à la communication
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr

Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse

Mél : spresse@education.gouv.fr
www.education.gouv.fr/presse